

Compte rendu CDA - A.G du 5 juillet 2025

Samedi 5 juillet 2025 s'est tenue l'Assemblée Générale des Arbitres du Lot à Mayrinhac-Lentour.

C'était l'occasion pour la Commission des Arbitres de faire un bilan de la saison et de présenter les projets pour la saison à venir.

Mr Navarre président de la Commission des Arbitres prend la parole pour remercier la mairie de Mayrinhac-Lentour et le club de l'Entente Mayrinhac-Lentour Saint-Céré pour la mise à disposition de la salle.

Puis donne la parole à Mr Bernard Bats Président du District du Lot. Celui-ci remercie les arbitres pour leur travail et leur implication tout au long de la saison.

Leurs engagements sur les incivilités, il fait observer un début de changement lors des rencontres.

Les violences verbales venant du public se multiplient. Cette « violence » peut mettre en grande difficulté certains de nos jeunes arbitres. Il est anormal que les spectateurs parents ou bien éducateurs par leurs comportements puissent faire perdre le sang-froid des joueurs sur le terrain. Il est important de rappeler que chacun quel qu'il soit à un rôle très important à canaliser les supporters sur les bords des terrains où en tribune.

Ne pas oublier que deux délégués à la sécurité (un de chaque club) sont chargés de faire respecter un bon climat.

Une information sera faite en début de saison où chaque club aura l'obligation d'être présent, afin d'expliquer les protocoles à mettre en place lors des rencontres.

La Commission de médiation et de Prévention visant à renforcer la lutte contre les incivilités et les violences a été mise en place lors des finales cette fin de saison.

Ce travail est une nécessité, mais pour autant il ne faut pas être dans l'excès.

Concernant les incivilités, chaque arbitre se doit d'informer son club, son rôle est d'animer l'information.

Un conseiller territorial est à l'étude avec deux autres districts. (Aveyron & Tarn).

Ce dernier viendra compléter et épauler le Pôle des formateurs dans chaque District

Mr Navarre président de la CDA, donne la parole Mr Lionel CROS Président du club de l'Entente Mayrinhac-Lentour Saint-Céré.

Le président de la CDA reprend la parole.

A la réunion de rentrée qui devrait se dérouler à Souillac, la présence de tous les arbitres est obligatoire.

A cette occasion, un équipement complet sera remis à chacun.

Concernant les désignations, j'ai bien conscience que tout n'a pas été parfait, mais nous avons essayé de remplir au mieux les différentes missions que nous avons.

Sur les désignations, on note de grosses difficultés à la suite du manque consécutif aux dossiers incomplets en début de saison.

Certains arbitres n'anticipent pas et déposent leurs dossiers trop tard et ne tiennent pas compte du délai de validation.

Nous en avons bien conscience qu'il y a certes eu des couacs, bien souvent dû aux indisponibilités mal gérées par certains d'entre vous.

La CDA par le biais des personnes chargées de faire les observations a fait le maximum pour couvrir les matchs avec l'effectif dont nous disposions.

Chacun a été observé durant la saison.

Le plus jeune de nos arbitres à 13 ans est Timéo.

Le district a décidé d'accompagner les très jeunes arbitres avec un tuteur pour chaque rencontre.

Il est rappelé que tout club, quand bien même il serait en conformité sur le nombre d'arbitres, doit suivre et comptabiliser le nombre de matches effectués par les arbitres.

Les arbitres de clubs de district ont l'obligation de diriger un nombre minimum de rencontres par saison.

Rappel, si un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours.

Damien Hug prend la parole et remercie le club Entente La Vallée du Lot.

Puis fait le bilan de la FIA de la saison écoulée.

Dans la majorité tous ont été reçus.

La Commission des Arbitres programme une FIA ouverte à tout public, à partir de 13 Ans pour devenir arbitre de District.

Les clubs seront informés des nouvelles lois du jeu.

Les arbitres sont invités à effectuer un travail auprès de leurs clubs pour le recrutement.

La CDA se félicite d'avoir des jeunes voire des très jeunes arbitres en candidats.

Date de la prochaine FIA pour la saison 2025/2026 est fixée le 1^{er} week-end d'octobre 2025.

Le lieu sera certainement à L'HOSPITALET près du MONTAT les inscriptions seront ouvertes très prochainement.

Mr BOYER Jean Luc président de la Commission Départementale de Discipline et des Litiges, ainsi que de la Commission Départementale des Délégués prend la parole pour un bilan de la saison écoulée.

Il appui sur le manque de rapport d'après match dans les délais.

Du temps et de l'énergie sont perdus pour les relances auprès des arbitres afin que ceux-ci effectuent leurs travaux.

Ce manque d'infos est crucial lors des dossiers de disciplines et de litiges.

Certain rapport manque de précisions, il serait intéressant d'avoir des écrits plus clairs à la place du générique employé.

C'est une minorité, mais celle-ci impacte sur les dossiers de Discipline et des Litiges. Mr BOYER rappelle que si le rapport d'après match n'est pas fait dans le délai qui doit être fait, cela peut faire l'objet d'un rappel pour manquement.

La réunion s'est clôturée par la remise aux jeunes stagiaires des écussons :

- ✓ Philippe Houillon
- ✓ Etienne Perpignan
- ✓ Ibraïma Camara
- ✓ Antoine Pogi
- ✓ Keyvan Régaux
- ✓ Morgan Baudy
- ✓ Timéo Burger (notre plus jeune arbitre)
- ✓ Jocelin Menu

Étaient excusés :

- Kenzo Izembert
- Gabin Leray
- Sasha Francoual
- Kevin Lemonier
- Angel Lamothe

Remise des Diplômes aux formateurs :

- ✓ Cintia Molina – Niveau 1
- ✓ Dominique Louis – Niveau 1
- ✓ Armando Videra – Niveau 1
- ✓ Damien Hug – Niveau 2
- ✓ Gilles Cassaboïs - Niveau 1

Félicitation à Lilian VANEL qui est devenue titulaire en Ligue et qui est Arbitre National UNSS

Deux arbitres nous font savoir leurs arrêts de carrière. Carine Bouyssou Bennet & Dominique Bras

L'ensemble du corps arbitral les remercie pour service rendu et pour leurs engagements tout au long des saisons d'arbitrage.

La date de rentrée est fixée le matin du 30 août 2025.

En conclusion, cette Assemblée Générale a été l'occasion d'informer les arbitres sur les projets en cours et de favoriser un échange constructif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 00.

Robert NAVARRE

Président CDA

Georges DACOSTA

Secrétaire de séance